

# Présentation de la démarche d'inventaire des archives communales conservées à Roure

Ce travail mené dans les archives municipales a répondu au départ à deux préoccupations. La première, à la demande de Gérard CHEVAL, Président de l'AFP, (Association Foncière Pastorale) consistait à trouver des informations sur l'agro-pastoralisme en général et sur la vacherie communale de l'alpage de Longon en particulier. Il s'agissait de faire le lien entre les activités agro-pastorales traditionnelles et les actuelles activités d'élevage développées et soutenues par l'AFP et la Commune.

La seconde préoccupation était, avec l'accord et le soutien de René CLINCHARD, Maire de Roure, de mettre à profit cette activité de recherche pour réaliser un inventaire et une mise en ordre sommaire du local où sont stockées les archives communales, afin de permettre ultérieurement un classement en bonne et due forme des documents qui s'y trouvent.

Dans un premier temps, la priorité a été donnée au rangement des documents « en vrac », dans des cartons, des caisses, voire empilés directement sur le sol. Cette opération était facilitée grâce à la présence de meubles et d'étagères. Les documents déjà rangés sur des étagères et dont le contenu était identifié par des « étiquettes », seront examinés plus tard, à l'exception de ceux concernant la recherche sur Longon et les activités agro-pastorales.

L'avancée progressive de ces opérations « d'exploration » permet de dresser un inventaire sommaire et provisoire, matérialisé par un document écrit, qui s'efforce de répondre aux questions « quels dossiers ? » et « où les trouver ? » Les documents contenus dans les dossiers sont rarement classés et mis en ordre, parfois partiellement, souvent pas du tout. L'inventaire interne du dossier permet d'en connaître le contenu et s'il s'agit de documents non reliés de les classer. Cette connaissance du contenu apparaît dans l'inventaire provisoire, parfois accompagnée de commentaires.

Parallèlement, il a été nécessaire de mener un travail de tri et d'élimination des objets variés qui encombraient l'espace des archives, le local ayant été également utilisé comme grenier ou dépôt « d'encombrants » de tailles inégales mais parfois respectables. Le but final de ce travail sur les archives est triple : connaître et évaluer les documents actuellement déposés, les protéger et les rendre accessibles aux Rourois comme aux chercheurs, et enfin, à travers eux, préserver la mémoire d'une histoire collective. L'histoire d'une communauté villageoise confrontée depuis toujours à un environnement naturel dont elle a su, grâce à son mode agro-pastoral de mise en valeur, tirer le maximum de ressources tout en subissant régulièrement les violences. Mais en même temps il s'agit de l'histoire d'une communauté intégrée, parfois malgré elle, dans l'histoire générale du monde par l'intermédiaire des grandes entités politiques dont elle fait successivement partie : pour s'en tenir au trois siècles précédents, Royaume de France (1705-1713), Etats de Savoie (1713-1792), France révolutionnaire puis napoléonienne (1792-1814), Monarchie sarde (1814-1860), France du Second Empire (1860-1870), puis des III<sup>e</sup> (1870-1958) et V<sup>e</sup> République (depuis 1958). Comme ces grands Etats ont eu des relations souvent conflictuelles entre eux ou avec leurs autres voisins, pendant les trois derniers siècles la région a servi de champ de bataille dans sept conflits majeurs.

Par ailleurs, ces archives présentent la particularité (et la difficulté) d'être rédigées en des langues différentes. En 1661 le Duc de Savoie impose l'italien, en remplacement du latin, comme langue écrite de l'administration au Piémont et dans le Comté de Nice. Le latin ne disparaît pas pour autant immédiatement des actes officiels. L'Italien devient donc la langue administrative officielle jusqu'en 1792, puis de 1814 à 1860. De 1793 à 1814, et après 1860 c'est le français qui est la

langue administrative. Mais la population, elle, pense et s'exprime en occitan, au moins jusqu'au début du 20ème siècle.

Pour réaliser cet inventaire provisoire, il a été choisi de faire le tour du local dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Au fur et à mesure de l'avancement des opérations, des listes concernant les contenus des dossiers sont affichées sur les différents supports de rangement.

Les dossiers sont localisés grâce à une référence d'inventaire, indiquée en rouge, qui permet, à l'aide d'un plan détaillé du local de retrouver le dossier recherché, en attendant que le rangement des dossiers corresponde au classement utilisé dans les services d'archives.